



**Bruxelles, le 17 octobre 2018
(OR. fr)**

13244/18

DIPL 22

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	délégations
Objet:	Remplacement du Chef de la Mission de la République socialiste démocratique de Sri Lanka auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Madame Grace A. ASIRWATHAM en remplacement de Son Excellence Monsieur Rodney M. Perera

Par lettre parvenue le 11 septembre 2018, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que le Ministère des Affaires étrangères et de la République socialiste démocratique de Sri Lanka lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Madame l'Ambassadeur Grace A. ASIRWATHAM comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Rodney M. Perera.

La Commission a donné son accord à la désignation de Madame l'Ambassadeur Grace A. ASIRWATHAM comme Chef de la Mission de la République socialiste démocratique de Sri Lanka auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Madame Grace A. ASIRWATHAM en qualité de Chef de la Mission de la République socialiste démocratique de Sri Lanka auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 4258/1/18 en date du 28 septembre 2018, a été acquis à la date du 12 octobre 2018. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.